

Publications des départements et des offices de la Confédération

Procédure de consultation

Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication

02.468 Initiative parlementaire Conseil national (groupe C); Modification de la loi sur l'organisation de la Poste

Maintenir la structure décentralisée de la Poste. Une initiative parlementaire du Conseil national propose de modifier la loi sur l'organisation de la Poste en vue d'obliger la Poste à maintenir ses structures décentralisées, notamment en ce qui concerne les emplois. A la demande de la Commission des transports et des télécommunications, le Conseil fédéral l'a mise en consultation.

Date limite: 15 juillet 2005

Les documents relatifs à la procédure de consultation peuvent être obtenus auprès de: Secrétariat général DETEC, Kochergasse 10, 3003 Berne
www.uvek.admin.ch/dokumentation/medienmitteilungen/artikel/20050502/02245/index.html?lang=fr

7 juin 2005

Chancellerie fédérale

Procédure de consultation

In	Bundesblatt
Dans	Feuille fédérale
In	Foglio federale
Jahr	2005
Année	
Anno	
Band	1
Volume	
Volume	
Heft	22
Cahier	
Numero	
Geschäftsnummer	---
Numéro d'affaire	
Numero dell'oggetto	
Datum	07.06.2005
Date	
Data	
Seite	3363-3363
Page	
Pagina	
Ref. No	10 138 660

Die elektronischen Daten der Schweizerischen Bundeskanzlei wurden durch das Schweizerische Bundesarchiv übernommen.

Les données électroniques de la Chancellerie fédérale suisse ont été reprises par les Archives fédérales suisses.

I dati elettronici della Cancelleria federale svizzera sono stati ripresi dall'Archivio federale svizzero.